

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2021

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, GUTH Maité (arrivée au point 2), HARDOUIN Marie-Christine, MULLER Sandrine, SIMLER Agnès (a reçu procuration de Mme GUTH Maité jusqu'à son arrivée au point 2)

MM BAUMANN Jean-Marie, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, IBACH Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme GUTH Maité (a donné procuration à Mme SIMLER Agnès jusqu'à son arrivée au point 2)

Secrétaire de séance : Mme MULLER Sandrine puis Mr SCHWEIN Laurent (à partir du point 3)

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Vote des taxes (CFE)
5. Urbanisme (permis de construire modificatif, déclarations préalables)
6. Elections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021
7. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame MULLER Sandrine est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Mr le Maire rappelle le rôle du conseil municipal. Il revient également sur les échanges de courriels concernant le contrôle du compte-rendu avant la diffusion.

Il rappelle qu'il a bien transmis le compte-rendu pour relecture au secrétaire de séance comme cela avait été demandé. Mr le Maire a décidé de ne pas le transmettre aux adjoints avant la signature car cela n'est pas une obligation. Il indique que c'est lui qui signe et est responsable du compte-rendu.

Il revient sur les modifications et remarques proposées par Mr Jean-Philippe Strauel qui avait été désigné secrétaire de séance pour la réunion du 30 mars 2021. Mr le Maire estime que ces dernières n'étaient pas fondées et a décidé de ne pas les intégrer dans le compte-rendu, à savoir :

- dates et lieux des différents travaux : on ne peut pas toujours prévenir tous les conseillers pour tous les travaux effectués avant la réalisation de ces derniers. Certains travaux sont fixés en fonction de la disponibilité de certaines personnes et ne nécessitent pas la présence de tous les conseillers. Mr le Maire rend compte de tous les travaux effectués lors des réunions du conseil municipal. Il serait cependant judicieux que tous les conseillers en soient informés au préalable afin qu'ils puissent répondre aux habitants qui les interrogent.
- journée de travail du 6 mars 2021 : il n'y pas lieu de nommer toutes les personnes présentes lors des journées de travail, au risque d'oublier des participants ou de nommer des personnes qui n'étaient pas présentes. Mr Jean-Philippe Strauel indique, que dans ce cas, il ne faut jamais nommer de personnes. Mr le Maire indique que sont nommées les personnes qui fournissent du matériel pour la réalisation des travaux.
- vente du bois : la réponse a été donné lors de la dernière réunion
- fauteuil : des questions sont restées sans réponse concernant la mise en place d'un fauteuil à la bibliothèque et de la disparition du second fauteuil. Ce dernier a été rapatrié avec l'ensemble du matériel (tables et chaises de la bibliothèque) qui étaient stockés chez Mr Chaste durant les travaux effectués à la mairie.

Concernant le "vélobus", Mr Jean-Marie Baumann indique que le conseil municipal n'avait pas pris de délibération. Mr le Maire indique qu'une délibération sera prise lors d'une demande officielle de subvention par l'association GEVA (Gouttes d'eau du Val d'Argent).

Mr Christophe Haberkorn indique que le compte-rendu transmis ne reflète pas ce qui a été dit lors de la réunion.

Madame Estelle Brault-Peluzzi indique que les conseillers sont là pour travailler ensemble et que chacun peut s'exprimer et donner son avis.

Mr le Maire soumet le compte-rendu, tel que transmis à tous les conseillers au vote.

Vu la demande de vote à bulletin secret émise par plus d'un tiers de l'assemblée (article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales), il a été procédé

au vote à bulletin secret pour l'approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Les résultats du vote :

1^{er} tour :

Pour	7	Contre	7	Blanc	1
------	---	--------	---	-------	---

2^{me} tour :

Pour	7	Contre	7	Blanc	1
------	---	--------	---	-------	---

3^{me} tour :

Pour	7	Contre	6	Blanc	1	Nul	1
------	---	--------	---	-------	---	-----	---

Le compte-rendu de la séance du 30 mars 2021 est approuvé par 7 voix pour, 6 contre, 1 blanc et 1 nul.

Après ce vote, Messieurs Jean-Marie-Baumann, Christophe Haberkorn, Patrice Ibach, Jean-Philippe Strauel, Mesdames Estelle Brault-Peluzzi, Marie-Christine Hardouin et Sandrine Muller quittent définitivement la salle à 21 heures 10 estimant que le compte-rendu ne reproduisait pas la réalité des débats.

Le quorum étant toujours atteint, le maire décide de continuer la réunion. La secrétaire de séance ayant quitté la salle, Mr Laurent Schwein est désigné secrétaire de séance pour le restant de la réunion.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- réunions de la commission communale du fleurissement des 31 mars et 15 avril
- réunion de la commission communale des impôts du 6 avril
- réunion du SMICTOM (Syndicat MIXte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du 7 avril
- réunion du bureau de la CCRM (Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim) le 7 avril à Grussenheim
- réunion en visio conférence du bureau du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) le 12 avril
- rapatriement dans le hangar communal du matériel stocké (tables et chaises) durant les travaux de la mairie et de l'école chez Mr Bruno Chaste
- conseil syndical de la Brigade Verte le 14 avril auquel a participé Mr Patrice Jaegler
- balayage des rues le 15 avril
- réunion avec le chef de poste de la Brigade Verte et les adjoints le 16 avril.

Mr Gérard Blatz a assisté à la réunion du syndicat du Parc à Grumes le 10 avril.

Mme Agnès Simler indique qu'une réunion du SYMAPAK (Syndicat Mixte pour l'accueil de personnes âgées) a eu lieu le 7 avril.

4. VOTE DES TAXES (CFE)

Le service de fiscalité directe locale a sollicité une modification de la délibération prise le 30 mars 2021 relative au vote du taux de la CFE. En effet, la simulation des taux du service de fiscalité indique un taux de 14,85 % au lieu de 14,86 % (voté par la commune). Cette différence provient d'un problème d'arrondis.

Après vote, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de fixer le taux de CFE à 14,85 %.

Les taxes s'établissent donc comme suit :

Taxes	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8,30 % (21,47 % avec le taux départemental 2020)	21,90 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,36 %	37,09 %
Cotisation foncière des entreprises	14,56 %	14,85 %

Les ressources fiscales prévisionnelles pour 2021 s'établissent comme suit :

Produit	Montant
Produit fiscal attendu des taxes à taux voté	177 826 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 127 €
Taxe additionnelle à la taxe foncière non bâtie	1 073 €
Versement lié au coefficient correcteur	7 725 €
Allocations compensatrices	12 722 €
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	2 183 €
IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau)	1 681 €
Prélèvement au profit du GIR (Garantie Individuelle de Ressources)	- 9 371 €
Montant prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité locale	194 966 €

5. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
Monsieur MEAL GAEL 2 IMPASSE DU MOULIN 68320 GRUSSENHEIM	2 IMPASSE DU MOULIN la création d'une porte fenêtre, changement couleur de tuiles et crêpis

DECLARATIONS PREALABLES

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
Monsieur BOSSHARD GERARD VIRGILE 1 RUE DE L'EGERT 68320 GRUSSENHEIM	1 RUE DE L'EGERT la mise en place d'une pergola sur terrasse
Monsieur ENTERLE Philippe 5 RUE DE LA KRUTENAU 68320 GRUSSENHEIM	15 RUE DE LA 2 DIVISION BLINDEE la rénovation d'une maison d'habitation (modification des ouvertures, mise en place de vélux)
Monsieur PETITDEMANGE JOHAN PAUL EMILE 2 B RUE DES JUIFS 68320 GRUSSENHEIM	2 RUE DES JUIFS la mise en place d'une clôture rigide
Madame SIMLER YVONNE 1 RUE D ALSACE 68320 GRUSSENHEIM	27 RUE DES VOSGES la réfection de la toiture

6. ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin prochain. Deux bureaux de vote devant être constitués, un appel sera lancé auprès des électeurs de la commune pour assurer une permanence. Le planning sera discuté lors de la prochaine séance

7. DIVERS

- **Demande de subvention** : Mr Laurent Schönstein propose d'effectuer une demande de subvention au titre de la DETR ou DSIL pour le chauffage du Foyer. Il est indiqué que les frais pris en charge par le comité de gestion ne sont pas éligibles. Une demande pourra être déposée pour le remplacement des portes et fenêtres de l'école maternelle dès réception des devis.
- **Marché aux fleurs** : Un Bluama Marik restreint sera organisé le 8 mai de 8 heures à 12 heures sur le terrain de basket. Le tract proposé par la

- commission communale du fleurissement sera soumis à tous les conseillers municipaux et sera distribué dans les boîtes aux lettres du village. Les lauréats des maisons fleuries 2020 seront primés comme par le passé :
- un bon de 30 € pour les lauréats 5 fleurs,
 - un bon de 25 € pour les lauréats 4 fleurs,
 - un bon de 20 € pour les lauréats 3 fleurs
 - un bon pour un géranium pour les lauréats 2 et 1 fleur(s)
- **Armistice 1945** : Un dépôt de gerbe sera réalisé le 8 mai au monument aux morts.
 - **Broyage de branches** : Les branches coupées lors de la journée du travail du 6 mars seront broyées le 29 avril.
 - **Ecole numérique** : Le dossier de demande de subvention a été adressé dans le cadre du plan de relance. Le choix du fournisseur se fera après réception de la notification de subvention.
 - **Compteur Linky** : Les compteurs électriques de l'atelier communal, du club-house, de l'ancienne école rue des Vosges et du Presbytère ont été remplacés par des compteurs Linky.
 - **Mise en place de panneaux** : Le panneau d'information du sentier du sanglier et le panneau d'affichage de l'école ont été mis en place le 14 avril devant la mairie.
 - **Remise en état du sentier** : Mr Gérard Blatz a remis en place certaines signalétiques manquantes au niveau du sentier du sanglier. Les abords des panneaux ont également été nettoyés.
 - **Terrain de basket** : Des jeunes jouent régulièrement sur le terrain de basket et des dégâts ont été constatés au niveau des arbres et des plantations autour du monument aux morts.
 - **Articles journal** : Mr Gérard Blatz a été surpris par l'article paru dans les journaux locaux par rapport aux décorations de Pâques. Seul l'arbre de Pâques devant la mairie était photographié et abstraction a été faite de toutes les autres décorations qu'il a réalisées.
 - **Journée citoyenne** : Lors de la commission du fleurissement, il a été évoqué l'organisation d'une journée citoyenne en 2021. Mme Maité Guth propose que cette manifestation soit organisée sur deux journées, une journée en semaine et un samedi par exemple. Ce point sera discuté lors d'une prochaine séance.
 - **Conseil municipal** : Mr Patrice Jaegler souhaite que le nécessaire soit fait afin d'apaiser les tensions entre les conseillers pour pouvoir travailler ensemble en bonne harmonie.
 - **Maison rue des abeilles** : Une partie d'une maison sise rue des abeilles s'est effondrée. Les propriétaires ont été prévenus afin qu'ils fassent le nécessaire pour éviter tout danger.

La séance est levée à 22 heures 25.



Le Maire, Martin KLIPFEL